



RAPPORT ANNUEL 2021

ASSEMBLEE GENERALE 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

GOVERNANCE DE L'ADAPEI CHARENTE

LES MEMBRES DU BUREAU

- **Présidente - Parent** : Chantal ETIENNE
- **Vice-Président - Parent** : Jean-Paul MERCHIER
- **Trésorier - Ami** : Jean-Claude MOUREY
- **Trésorier Adjointe - Parent** : Evelyne GAROT
- **Secrétaire - Parent** : Jacques RAULT
- **Secrétaire Adjoint- Ami** : Yves CZAUX

LES ADMINISTRATEURS

- **Référent du Pôle Enfance - Parent** : Didier BERTRAND
- **Référent du Pôle Travail Adapté - Déléguée à l'Action Associative - Parent** : Marie-Ange LEBLANC
- **Référent du Pôle Habitats et Vie Sociale - Parent** : Patrick MARTINI ;

- **Administrateur - Parent** : Olivier BOISSONOT
- **Administratrice - Parent** : Christine CLERGEAUD
- **Administratrice - Parent** : Monique DUPONT-CUISINIER
- **Administratrice - Parent** : Annick DUPUIS
- **Administratrice - Parent** : Jeanine LAGARDE
- **Administrateur - Parent** : Albert MARTIN

- **Administrateur - Ami** : Jean-François BASSALERE
- **Administratrice - Amie** : Francette CORNEILLE
- **Administratrice - Amie** : Jaqueline MOHABEER

- **Administrateur - Bienfaiteur** : Jean-Luc EXCOUSSEAU (M.G.E.N)
- **Administrateur - Bienfaiteur** : Claude BELLIN (Harmonie Fonction Publique)
- **Administrateur - Bienfaiteur** : Alain BARRAUD (M.G.P.T.T)
- **Administrateur - Bienfaiteur** : Blancine FARREL (Autisme France)

EDITO

« CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AVENIR DE CHACUN pour une société plus solidaire et inclusive »

Tout comme en 2020, l'année 2021 a été difficile pour tous car encore marquée par la situation pandémique et les mesures sanitaires en découlant.

MAIS, 2021 a été aussi une année où, ENSEMBLE, nous avons fait mieux que faire face. Nous avons innové, nous avons porté et concrétisé de nombreux et beaux projets que vous pourrez découvrir dans ce rapport d'activité. J'en citerai quelques-uns : intégration de 2 personnes accompagnées au sein du CA, mise en place de plateformes d'accompagnement, déploiement du DAME au sein de nos IME, organisation du colloque « violences faites aux femmes en situation de handicap »... Cela n'a été possible que grâce à l'implication des salariés de l'Adapei Charente, des Administrateurs, des bénévoles, à l'abnégation des Personnes accompagnées et à la confiance des Parents que je tiens à tous remercier.

CEPENDANT, 2021 a été également une année pendant laquelle l'Adapei Charente a connu des tensions sociales, principalement en raison de l'exclusion de certaines catégories professionnelles du « Ségur de la Santé ». Nous avons soutenu les salariés de l'Adapei Charente dans leur revendication salariale et nous continuons à le faire encore aujourd'hui. Cette stigmatisation a pour conséquence la dévalorisation progressive des métiers de l'accompagnement, les vocations sont effectivement en berne et toutes les associations médico-sociales connaissent des difficultés de recrutement.

PAR AILLEURS, nous continuons à affirmer notre engagement sur les 2 sujets fondamentaux que sont l'inclusion et l'autodétermination. « La loi de février 2005 énonce le principe du droit à la compensation du handicap et de l'obligation de solidarité de l'ensemble de la société à l'égard des personnes en situation de handicap. » Nous sommes loin du compte mais notre rôle est déterminant dans l'évolution de la société et de son regard sur le handicap. C'est pour cela que nous accentuons nos offres de services et de prestations concernant par exemple l'Habitat, l'éducation, le travail, l'accessibilité... Et comme ce n'est qu'ENSEMBLE que nous pourrions être encore plus performants, nous cherchons à faire émerger des synergies cohérentes entre les acteurs du Territoire pour apporter une réponse plurielle, adaptée, souple et modulable à CHAQUE personne en situation de handicap.

Je terminerai mon propos par une « note » plus légère puisque je-vous invite à faire la Fête cet après-midi dans ce magnifique cadre du château de la Mercerie qui nous accueille pour notre Assemblée Générale. En effet, il y a 60 ans, notre association voyait le jour grâce à la volonté de 4 mamans qui souhaitaient sortir de l'ombre leurs enfants handicapés. Au fil des années et au fur et à mesure qu'ils grandissaient, l'ADAPEI Charente a également grandi et s'est adaptée à leurs nouveaux besoins. Nous sommes fiers d'accompagner aujourd'hui plus de 1 200 personnes en situation de handicap dans nos différents établissements.

Cependant, nous sommes conscients qu'il reste encore des combats à mener pour que nos enfants aient accès aux mêmes droits que tous, qu'ils puissent vivre leur vie pleinement quel que soit leur âge et leur handicap !

Plus que jamais, donc, l'Humain est et restera au coeur de notre fonctionnement !

« il n'y a ni vie minuscule, ni vie majuscule ! »

Charles Gardou — Anthropologue, auteur du livre « La société inclusive, parlons-en ! ».

Rédigé par Madame Chantal ETIENNE

DIRECTION GÉNÉRALE

ORGANISATION DE L'ADAPEI CHARENTE

ETABLISSEMENTS ET SERVICES : UNE ORGANISATION PAR POLE

- **Pôle Enfance** : Sébastien MOTARD
- **Pôle Hébergement** : Jean-Claude SOULET
- **Pôle Travail adapté** : Nathalie DENIER

LE SIEGE SOCIAL : 7 UNITES FONCTIONNELLES AU SERVICE DE L'ORGANISATION

- **Direction des ressources humaines** : Vanessa THUILLIER
- **Direction administrative et financière** : Florent POBEL
- **Communication** : Justine AGUINET
- **Systèmes d'information** : Olivier DAGRON
- **Hygiène, sécurité et conditions de travail** : Virginie TALBOT
- **Achats, Immobilier** : Thomas RAULT
- **Qualité** : Géraldine OBIN
- **Sport et loisirs** : Xavier LEGER



LES AVANCEES MARQUANTES DE 2021

Gestion des contraintes associées à la poursuite de la crise : Adaptation du fonctionnement de l'association à un contexte sanitaire pesant.

Participation des usagers : Intégration de personnes accompagnées au Conseil d'Administration.

Colloque Violences faites aux femmes en situation de handicap : Positionnement de l'Association en tant qu'acteur de référence dans le champ du handicap.

Plateformes de services : Opérationnalisation des quatre plateformes de service départementales (PCPE, DEA, PCO-TND, Handicap Rare).

Dispositif DAME : Développement d'un modèle de prise en charge innovant au service de l'inclusion scolaire.

Renouvellement de l'agrément du siège : Confirmation des financements attribués aux services du Siège.

Projets de pôle et CPOM ARS : Traduction des engagements du Projet Associatif Global dans les orientations des pôles et leur cadre financier.

Habitat inclusif : Déploiement de solutions d'hébergement nouvelles en faveur de l'inclusion sociale des adultes en situation de handicap.

Création d'un service Communication : Affirmation de la volonté associative de renforcer sa capacité à communiquer en interne et en externe.

Programme Numérique en Santé : Initiation d'une démarche visant à améliorer l'intégration des solutions de coordination du parcours de l'utilisateur.

Repositionnement de la démarche qualité : Prise en compte des enjeux liés à la certification.

Rénovation des établissements : ESAT de Saint-Claud, Résidence des Côtes, locaux de la rue de Varsovie.

Séminaire départemental CED et projets de rapprochement : Renforcement des schémas de coopération territoriaux.

LES PERSPECTIVES POUR 2022

Après crise sanitaire : Stabilisation et normalisation des organisations.

Amorçage des projets de pôle et des CPOM : Soutien et suivi des projets de transformation.

Mise en cohérence des plateformes de service : Harmonisation du mode de fonctionnement des plateformes et valorisation des opportunités de mutualisation.

Défis du pôle travail adapté : Soutien des dynamiques en œuvre dans un contexte affecté par des carences de direction.

Programme Numérique en Santé : Poursuite des projets initiés et recherche d'opportunités d'extension.

Gestion des achats dans un contexte inflationniste : Sécurisation des contrats, recherche d'efficacité économique et sollicitation d'une réévaluation des dotations.

Sécurisation des systèmes d'information : démarche de renforcement de la sécurité informatique.

Soutien au personnel : Vigilance aux problématiques sociales et poursuite des actions menées en faveur des salariés.



RESSOURCES HUMAINES

Effectifs de l'association en augmentation (+1.28%) en Equivalents Temps Pleins (ETP) par rapport à 2020 (631 ETP au 31/12/2021 contre 623 au 31/12/2020).

Effectifs physiques de la structure également en hausse (+0,44%) avec 674 salariés présents dans l'entreprise au 31/12/2021 (ils étaient 671 au 31/12/2020).

LES AVANCEES MARQUANTES DE 2021

Carence de directeur des ressources humaines : Six mois d'absence de titulaire, paliés par les services du Siège.

Poursuite de la crise sanitaire : Gestion des difficultés liées à l'instauration de la vaccination obligatoire.

Index égalité homme femme : Note de 84 sur 100 en 2021, en dépit d'une politique parfaitement égalitaire.

Dématérialisation des bulletins de paie : Mise en place au 1er janvier 2021 avec une très bonne adhésion des salariés.

Revalorisation du personnel, avec les accords « Laforcade » : Augmentation de 183 euros bruts mensuels, ne bénéficiant malheureusement pas à l'ensemble des salariés.

Baromètre social : Poursuite de la démarche, pour la troisième année consécutive.

Structuration du service RH : Création d'un poste de responsable paie.

LES PERSPECTIVES POUR 2022

Arrivée d'une nouvelle DRH : Prise de fonction de Vanessa Thuillier en février 2022.

Accompagnement du Déploiement de COORHEA : Nouveau partenaire d'emploi temporaire mobilisé par l'association pour répondre à ses besoins de remplacement de personnel.

Enjeu des revalorisations salariales : Mobilisation de l'association en faveur de ses salariés non revalorisés dans le cadre des accords « Laforcade ».

Médailles du travail : Instauration de cérémonies de remise et allocation d'une prime aux salariés concernés.

Santé, sécurité, conditions de travail : structuration du service et refonte des procédures d'établissement des Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Intégration des nouveaux salariés : mise en place d'une procédure et d'outils dédiés à l'accueil du personnel.

Elections professionnelles : Renouvellement des mandats des représentants du personnel (Comités Sociaux et Economiques, Représentants de Proximité, Comités Sécurité Santé Conditions de Travail) en 2022.





POLE ENFANCE



La crise épidémique a largement marqué la vie des personnes, enfants, parents et professionnels, pour reprendre un rythme presque normal en fin d'année 2021.

Une période de changement majeur dans les organisations est intervenue avec le départ en retraite de Gérard Sanchez, directeur du pôle.

Le CPOM (Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) a été négocié avec les financeurs tout au long de cette année pour aboutir à une signature effective de toutes les parties (ARS et conseil départemental) au 1er Janvier 2022. Des axes majeurs de transformation et de développement de l'offre ont été définis, et formalisés au sein de cinq fiches actions :

- Virage inclusif : soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap dans notre société et satisfaire ainsi aux aspirations des enfants accompagnés et de leurs familles, nous poursuivons la transformation de notre offre.
- Accompagnement spécifique polyhandicap : Poursuivre l'amélioration de l'accompagnement des enfants en situation de polyhandicap et du soutien aux familles, dans une logique de continuité de parcours.
- Accompagnement spécifique TSA : Poursuivre l'amélioration de l'accompagnement des enfants porteurs d'un Trouble du Spectre Autistique et du soutien aux familles, dans une logique de continuité de parcours.
- Contribution réponse accompagnée pour tous : Eviter des ruptures de parcours en offrant un répit aux autres ESMS pour les enfants présentant des troubles du comportement, via des réponses à adapter autant que possible à chaque enfant.
- Qualité : Faire évoluer le niveau de compétences et d'expertise des professionnels pour accompagner les inflexions nécessaires à notre offre de service.

Ces Fiches actions ont des effets concrets sur les évolutions futures des différentes structures et services pôle enfance :

LE CAMSP :

- Déployer la plateforme TND, suite à la validation du dossier de candidature à l'AMI pour la mise place d'une plateforme TND pour le département de la Charente.
- Développer une antenne dans le nord du département, sur la période du CPOM, comme cela a été fait précédemment dans le sud Charente au regard des besoins repérés à la fois par les services de la PMI et des services sanitaires.

L'IME DE SOYAUX ET DE CONFOLENS :

- Transformer les IME en Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif pour pouvoir soutenir un parcours vers l'inclusion, en fonction des capacités et de l'environnement de vie de chaque enfant.
- Finaliser le déploiement de l'unité Entr'actes sur l'IME de Soyaux et de Confolens avec les moyens humains transférés.
- Mutualiser les formats d'accompagnements et les pratiques sur chaque site, en cohérence avec le Projet Personnalisé d'Accompagnement de chaque enfant.
- Assurer les mouvements de personnels nécessaires pour renforcer le taux d'encadrement de l'IME de Confolens pour les jeunes porteurs de TSA et les situations complexes.
- Maintenir le volume de formation et de supervision à l'identique sur 5 ans en référence au plan triennal 2019 – 2021,
- Réaliser la démarche de certification TSA.

LES EEAP :

- Fusionner les deux FINESS (Numéro d'inscription dans le Fichier national des établissements sanitaires et sociaux) pour simplifier les tâches administratives et de gestion de ces établissements jumeaux.
- Diminuer l'agrément de l'EEAP de Confolens et transférer les moyens pour financer un accueil de répit et une garderie le matin et le soir sur l'EEAP de Soyaux.
- Réaliser la démarche de certification polyhandicap.

LE SESSAD ET LE PCPE :

- Revisiter l'outil informatique permettant une lecture et un suivi de l'activité des professionnels : nombres d'actes réalisés directs et indirects. Participation à l'expérimentation Sérafin PH.
- Accompagner et s'associer dans la logique de création de places de SESSAD renforcées par les DAME.
- Augmenter l'agrément, au regard de la liste d'attente importante pour l'accompagnement des enfants TSA.
- Développer les accompagnements de plateforme PCPE.





POLE HABITATS ET VIE SOCIALE

L'ENJEU RESSOURCES HUMAINES : UNE ANNEE MARQUEE PAR DE NOMBREUX MOUVEMENTS

L'impact des départs et des mouvements sur la gestion des ressources humaines avec des périodes de transition plus ou moins longues, ont impacté l'organisation, l'animation des projets et l'atteinte des objectifs fixés par le pôle et les établissements. Ces périodes de transition ont suscité beaucoup d'efforts de part et d'autre, de gros efforts d'adaptation pour poursuivre et assurer les missions qui nous sont confiées et assurer le bien-être des personnes accompagnées non sans fatigue et parfois épuisement. Nous pouvons dire qu'effectivement l'enjeu des ressources Humaines dans notre secteur est immense et il convient de lui accorder une vigilance de tous les instants.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE POLE

La situation sanitaire liée à la COVID-19 a ponctué et a encore largement impacté la vie de nos établissements tout au long de l'année autant les professionnels que les personnes accompagnées obligeant à chaque fois à renforcer les mesures sanitaires pour préserver la santé de chacun. Il a fallu à chaque fois repenser les organisations et les fonctionnements tout en essayant de maintenir les activités, les sorties.

Aucun établissement n'a été épargné certains plus que d'autres avec des situations de clusters à répétition durant l'année.

LE PROJET D'HABITAT INCLUSIF

Le dispositif Habitat Inclusif porté par le SAVS permet l'accueil de 8 personnes au sein d'une résidence de 16 appartements gérés par le Groupe Action Logement NOALIS. Cette forme d'habitat, à destination des personnes en situation de handicap ou avec une perte d'autonomie, vise à mixer les publics et encourager les relations sociales, l'entraide et la solidarité.

L'Habitat Inclusif offre donc une nouvelle forme d'habitat, permettant de compléter l'accompagnement des personnes dites sensibles, avec un logement alternatif au logement autonome ou à l'hébergement en établissement spécialisé. L'objectif étant de faire naître autour et avec les locataires, un entourage bienveillant avec les intervenants et les acteurs socio-culturels et économiques locaux.

Les logements de l'Habitat Inclusif de l'ADAPEI Charente ont accueilli les premiers locataires en octobre 2021, ces derniers peuvent également solliciter le SAVS pour un accompagnement supplémentaire au quotidien.

LANCEMENT DE LA COMMISSION ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VIEILLISSANTES

Soucieuse de l'accompagnement des personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours de vie, l'ADAPEI CHARENTE, des administrateurs, des professionnels du pôle Habitats et Vie Sociale et du Pôle Travail Adapté ainsi que des personnes accompagnées se réunissent au sein d'une commission. Ils travaillent sur le thème du vieillissement pour apporter ensemble des réponses aux enjeux du bien vieillir et aux inquiétudes pour les personnes accompagnées, leur famille, et les professionnels qui les accompagnent.

L'ACTUALISATION DU PROJET DE POLE

Il constitue la traduction concrète de la mission confiée à l'association, en termes de finalités, d'objectifs et de moyens concourant à la définition d'un service à rendre dans un contexte dont les schémas territoriaux (Programme Régional de Santé, Schéma départemental) dessinent les contours.

Le virage inclusif représente en quelque sorte le point de rencontre de toutes les réformes en cours et à venir.

Le mouvement de transformation de l'offre a pour objet de permettre « toute action visant à la rendre plus inclusive, plus souple, et plus adaptée à la prise en compte des situations individuelles ».

Le pôle est renommé Habitats et Vie Sociale, considérant qu'il existe plusieurs modes d'habitat.

Ce document est la déclinaison objective du Projet associatif de l'ADAPEI Charente pour 2021/2025 et fait référence aux valeurs portées par l'association.

LES 6 ORIENTATIONS RETENUES POUR LA PÉRIODE 2021-2026

- 1. Adapter l'offre d'accompagnement à l'évolution des besoins des personnes accompagnées dans une logique de parcours et d'inclusion ;**
« Donner plus d'opportunités aux personnes accompagnées qui souhaitent une vie plus autonome. »
- 2. Veiller à la qualité de vie au travail et à l'attractivité des métiers ;**
« Sans salarié bien dans ses baskets, on est coincé. »
- 3. Développer les réponses aux besoins médicaux des personnes accueillies ;**
« Pour un niveau de qualité de vie optimale. »
- 4. Innover pour anticiper les besoins de demain dans une démarche systémique ;**
« Inventer, expérimenter, tester, s'autoriser des retours en arrière pour permettre à chacun de trouver la solution qui lui convient. »
- 5. S'inscrire résolument dans une démarche de développement durable ;**
« Développer les partenariats pour combiner les compétences entre les acteurs. »
- 6. Maintenir une gestion robuste et sécurisée de nos établissements et services.**
« Gérer, c'est anticiper pour rendre possible l'accompagnement aujourd'hui et demain. »





POLE TRAVAIL ADAPTE

EFFECTIF AU 31/12/2021

- 448 personnes accueillies en ESAT (427,96 ETP) et 58 salariés en EA,
- 193 salariés (185,31 ETP).

Gestion de la crise épidémique et de ses répercussions au sein des établissements (contraintes de fonctionnement, absentéisme, campagnes de vaccination, problèmes d'approvisionnements ou de débouchés...).

Poursuite de la RAE Différent et Compétent Poitou-Charentes. Formation de moniteurs d'ateliers supplémentaires dans le cadre de la RAE.

Large participation au Duoday, le 18 novembre 2022.

Spécialisation de salariés sur des missions d'insertion (organisation des Duodays, recherche de lieux de stage ou de prestations, lien avec les entreprises).

Développement de logiques d'organisation apprenante auprès des établissements du pôle.

DÉFINITION DU PROJET DU PÔLE POUR LA PÉRIODE 2021-2025, DANS LE PROLONGEMENT DU PROJET ASSOCIATIF GLOBAL :

Distinction de trois valeurs prioritaires :

- **Humanisme** (Bienveillance, solidarité, liberté de choix, équité, bien-être au travail).
- **Innovation** (Diversité des réponses, audace et créativité, expérimentation).
- **Engagement** (Inclusion, Citoyenneté, Coopération, Militantisme).

MISE EN AVANT DE QUATRE ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

- Être une référence dans le panorama socio-économique de demain.
- Proposer des conditions de travail et d'accueil épanouissantes.
- Anticiper et proposer des réponses aux besoins et attentes de tous les travailleurs accompagnés.
- Renforcer la démarche éco-responsable.

FORMALISATION DU CPOM 2022-2026 AVEC L'ARS, INTÉGRANT DES ENGAGEMENTS TRADUITS EN 7 FICHES ACTION :

1. Améliorer les conditions d'accueil de personnes et des professionnels : Rénovation des établissements (ESAT de Saint Cloud).
2. Renforcer la dynamique partenariale : Formalisation des partenariats au travers de Conventions.
3. Améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes : ADS, Conditions de travail, préparation du départ en retraite, habitat inclusif.
4. S'adapter à l'évolution des publics : Accueil de personnes disposant d'une orientation spécifique, formation à l'accompagnement de pathologies spécifiques, Recours à l'emploi accompagné, RAE/VAE.

5. Améliorer l'intégration des personnes en situation de handicap vers le travail en milieu ordinaire : Dispositif Emploi accompagné, sorties d'ESAT vers le milieu ordinaire, RAE/VAE, formations professionnalisantes.
6. Elargir l'offre d'accompagnement des personnes en situation de handicap : ESAT de transition.
7. Développer les activités commerciales : Diagnostic des activités, politique de communication, recherche de nouvelles opportunités.



RAPPORT DE GESTION

ACTION ASSOCIATIVE

CHIFFRES SIGNIFICATIFS

TOTAL DES CHARGES 2021

45 millions d'euros (43 millions d'euros en 2021)

Répartition

- HABITATS ET VIE SOCIALE : 40%
- TRAVAIL ADAPTE : 34%
- ENFANCE : 22%
- SIEGE : 4%

RÉSULTAT 2021

2,2 millions d'euros (2,6 millions d'euros en 2020).

1,3 millions d'euros sous contrôle des financeurs (59%).

900 000 euros d'euros sous contrôle associatif (41%).

Valorisation du résultat : Trésorerie, Investissement, Opérations ponctuelles (mesures sociales).

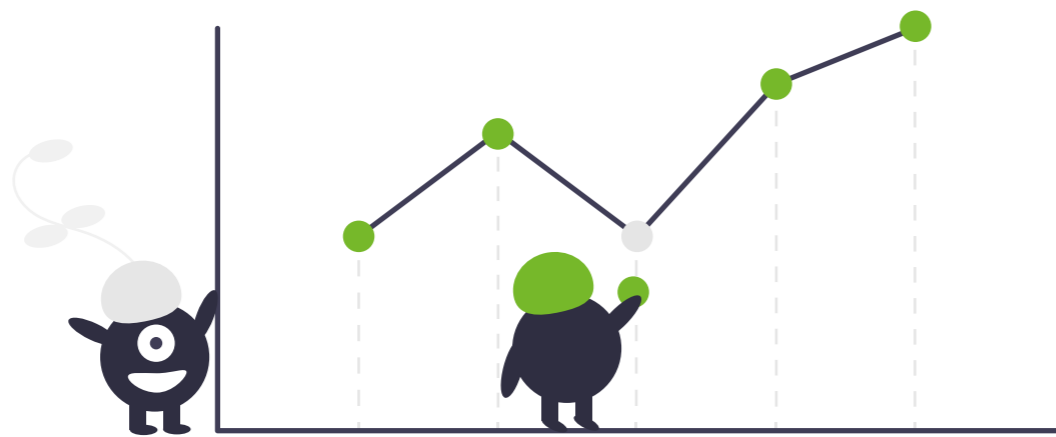
ACTIF IMMOBILISÉ NET 2021

51 millions d'euros (47 millions en 2020).

Immobilisations (bâtiments, machines, logiciels...) : 19 millions d'euros.

Stock et créances : 4 millions d'euros.

Trésorerie : 27 millions d'euros.



2021 : MOINS DE RESTRICTIONS LIÉES À LA COVID QU'EN 2020 MAIS LA REPRISE DES ACTIVITÉS EST TRÈS PROGRESSIVE

Les actions destinées à recueillir des fonds sont réduites et présentent des résultats toujours très en dessous de ceux de 2019.

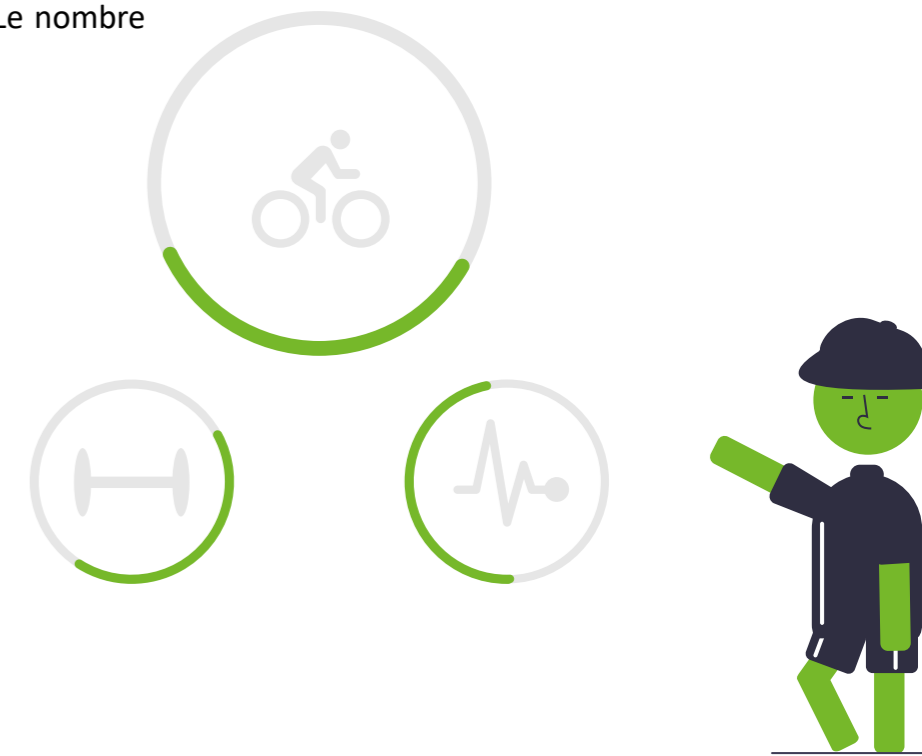
Le CA a décidé de reconduire sa subvention au bénéfice de l'Action associative (10 000 € annuels). Une subvention destinée à financer le recrutement d'une assistante, à temps partiel, a également été votée.

Les actions au bénéfice des personnes accueillies reprennent progressivement (après-midi dansants, sorties du week-end, cadeaux de Noël, commandes de madeleines...).

L'Action Associative a participé activement à l'organisation du colloque « Femmes, Handicap, que fait-on ? ». Celui-ci s'est déroulé le 5 novembre et a regroupé plus de 200 participants.

2022 : LE RETOUR À LA NORMALE EST PRÉVU

Sur le premier semestre, le programme a pu se réaliser comme prévu : Foot, Laser games, bowling, équitation, journée au bord d'un étang, sortie au château des énigmes et bord de mer. Le nombre de participants est en croissance.



NOTE D'ORIENTATION

En 2022, nous aurons encore de nombreux défis à relever dans une situation générale toujours dégradée. Le secteur médico-social est en crise, les professionnels manquent et l'accompagnement proposé est parfois réduit au minimum vital. L'ADAPEI Charente, plus que jamais, s'attache à rester optimiste en recherchant et en mettant en place des solutions qui ne laissent personne de côté et qui se font dans le respect de tous.

Nous citerons plus particulièrement des actions qui visent à :

- Continuer à coconstruire avec tous les acteurs de la société pour jouer pleinement notre rôle dans la conduite de changement que suppose la transition inclusive.
- Anticiper le plan de transformation des ESAT.
- Mieux faire connaître nos savoir-faire et nos plus-values, en mettant en avant l'expertise des Personnes accompagnées dans des projets liés par exemple à l'accessibilité.
- Généraliser la démarche d'autodétermination des personnes accompagnées en développant des moyens de communication adaptés.
- Valoriser les rôles sociaux des personnes accompagnées et continuer à promouvoir les savoir-faire et compétences.
- S'engager plus activement dans une démarche éco-responsable grâce à des actions concrètes, la sensibilisation...
- Faire évoluer le modèle structurel de l'association en adaptant/complétant sa forme juridique pour lui permettre d'étoffer ses services et ses actions.
- Enrichir l'offre de services en proposant de nouvelles prestations.
- S'impliquer dans les filières de Santé : accentuer la représentation du Handicap intellectuel dans différentes commissions des établissements hospitaliers (CHCC, GHT...).
- Renforcer l'écoute et le soutien aux familles.

- S'appropriier et continuer à déployer la nouvelle démarche Qualité dans le cadre de la maîtrise des risques pour l'utilisateur et du déploiement de la Bienveillance.
- Mieux prévenir la maltraitance.
- Continuer à faire évoluer les systèmes d'information.
- Soutenir le personnel par des actions spécifiques.
- Consolider notre « identité » UNAPEI.

L'ADAPEI Charente oeuvre sans relâche pour que l'inclusion des personnes en situation de handicap qu'elle accompagne soit une réalité. Mais, n'oublions pas, qu'encore aujourd'hui, le handicap reste le principal motif de discrimination en France. L'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'Education ou dans l'emploi, est largement insuffisante. La société se doit donc d'être à la hauteur de cet enjeu d'égalité et d'accessibilité fondamentale.

« Ce n'est qu'ensemble que nous construirons l'avenir de chacun pour une société plus solidaire et inclusive ! »





ADAPEI Charente

**25 rue Chabernaud
16 340 L'ISLE D'ESPAGNAC**

—

**contact@adapei16.asso.fr
adapei-charente.fr
05 45 68 51 97**